

# CAMP DE JOUR ÉTÉ 2016



**Veillez lire attentivement les procédures  
d'inscription ainsi que les règlements du camp de  
jour Le Tourbillon de St-Cuthbert.**

## Soirée d'information et d'inscription :

Le camp de jour est offert aux enfants de 5 à 12 ans du primaire seulement.  
Les groupes d'âge du camp de jour sont les 5 à 8 ans et les 9 à 12 ans.

**Les enfants de 5 ans doivent avoir fait leur maternelle. Pour qu'un enfant puisse faire partie du groupe 9 à 12 ans, il devra avoir 9 ans avant le 1<sup>er</sup> octobre 2016.**

Le paiement confirme l'inscription.

Les sorties doivent être réservées lors de l'inscription. Le paiement confirme la sortie. Le chandail de camp de jour est obligatoire lors des sorties. **Il est possible d'acheter un chandail au coût de 15\$.**

\*Prenez note que lors des sorties le camp sera fermé.

**Aucune inscription acceptée par voie téléphonique.**



## Tarification 2016

### Forfait pour l'été :

Le coût comprend : huit semaines d'activités.

\$ : Résident Saint-Cuthbert :	325\$ Service de garde inclus
Non résident :	400\$ Service de garde inclus

### Forfait à la semaine :

Le coût comprend : la semaine d'activités régulières

\$ : Résident Saint-Cuthbert :	50\$ Service de garde inclus
Non résident :	60\$ Service de garde inclus

### Coût à la journée :

Le coût comprend : la journée d'activités régulières

\$ : Résident Saint-Cuthbert :	15\$ Service de garde inclus
Non résident :	20\$ Service de garde inclus

**\*\*Le paiement complet du camp de jour et des sorties doit être remis lors de l'inscription** en argent comptant ou par chèque postdaté à l'ordre de : ***Municipalité de St-Cuthbert***, en **maximum** trois versements comme suit :

*1<sup>er</sup> versement à l'inscription      2<sup>e</sup> versement en date du 20 juin 2016  
3<sup>e</sup> versement en date du 20 juillet 2016*

**Des frais de 25,00 \$** seront exigés lorsqu'un **chèque nous est retourné** pour fonds insuffisants. Dans ce cas, le **paiement complet** sera exigé **comptant dans les cinq jours ouvrables**, sous peine **d'expulsion** du camp.



## Règlementation

### 1. Respect de l'horaire

Municipalité	Service de garde AM	Début camp	Service de garde PM
Chalet des loisirs de St-Cuthbert	7h à 9h	9h à 16h	16h à 17h30

\*Voir l'horaire des sorties, l'heure du départ et d'arrivée au camp peut changer.

### 2. Frais de retard

Des frais de 5 \$ s'appliquent pour **chaque tranche de 5 minutes** de retard en fin de journée soit après 17h30.

Nous nous réservons le droit de limiter l'accès au camp de vos enfants lorsque nous considérons qu'il y a abus dans les retards ou non-paiement des frais de retard.

\* Le paiement des frais de retard vous sera exigé le lendemain et en argent comptant seulement.



### 3. Suivi quotidien

Un court moment vous est accordé pour discuter avec l'animateur lorsque vous venez porter ou chercher votre enfant. Les parents **ne doivent pas flâner sur les lieux du camp de jour** afin d'assurer la sécurité adéquate des enfants.

**Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent quitter le camp avec un enfant\*.**

Vous devrez communiquer avec la coordonnatrice de camp pour tout changement.

### 4. Communication en dehors des heures d'ouverture

En dehors des heures d'ouverture, il est interdit de communiquer avec la responsable ou l'équipe d'animateurs, que ce soit au cellulaire, à la ligne téléphonique personnelle ou à la porte du domicile.

Merci de respecter nos heures de repos.

**Nous nous réservons le droit de suspendre puis, si nécessaire, d'expulser votre enfant en cas de non-respect des règles 2, 3 et 4 ci-haut mentionnées.**

### Code de vie du bon campeur:

Voici ce que nous demandons aux jeunes :

- Respect envers l'animateur (respect de la personne et des consignes).
- Respect envers les autres participants du camp de jour (interdit : taquineries, bousculades, intimidation).
- Respect du matériel et de l'environnement (aucun bris ne sera toléré).
- Participation aux activités.
- La bonne humeur.

### Les procédures disciplinaires :

Voici de quelle façon l'équipe d'animation s'assure de faire respecter le code de vie.

1. L'animateur peut répéter plusieurs fois la même consigne.
2. L'animateur fait remplir une fiche de réflexion et/ou fait l'exercice avec l'enfant. (signature du parent)
3. Premier avis écrit de la direction envoyé aux parents avec demande de signature.
4. Deuxième avis écrit de la direction envoyé aux parents avec demande de signature. Suspension pour 1 journée (le lendemain) aux frais des parents. Une copie de l'avis est envoyée à la municipalité.

5. Troisième et dernier avis écrit de la direction des loisirs envoyé aux parents avec la demande de signature. Suspension de 3 jours aux frais des parents. Une copie du dossier complet est transférée à la municipalité.
6. Expulsion de l'enfant du camp de jour sans remboursement possible.

\*Malheureusement, nous sommes parfois dans l'obligation d'imposer une sanction disciplinaire aux contrevenants qui **n'améliorent pas leur comportement suite aux nombreux avis verbaux et réflexions demandés**. Soyez assuré qu'il s'agit ici de mesures disciplinaires extrêmes utilisées uniquement lorsque nous avons tout tenté pour rectifier le comportement de l'enfant, et ce avec l'aide des parents. Si votre enfant souffre d'un trouble du comportement reconnu, merci de nous en faire part dans la fiche médicale, nous serons en mesure d'interagir en conséquence avec votre enfant.

## Le guide du bon campeur



L'enfant doit avoir dans son sac à dos, **chaque jour**, ces articles IDENTIFIÉS

- Une paire d'espadrilles ou des sandales fermées
- Un chapeau
- Une bonne crème solaire en aérosol \*
- Un maillot de bain et une serviette
- Un repas (Nous ne tolérons pas les friandises, chocolats, croustilles et liqueurs)\*
- **Deux** collations (Nous ne tolérons pas les friandises, chocolats, croustilles et liqueurs)
- Une bouteille d'eau
- Un beau sourire! 😊

**Il est interdit d'apporter des jouets de la maison. Si tel est le cas, l'enfant pourra se faire confisquer ce matériel.**

\*Le camp de jour possède un réfrigérateur et un four micro-onde par chalet.

\*\*Il est interdit à toute l'équipe d'animation d'appliquer avec les mains de la crème solaire aux enfants, et ce, afin d'éviter les risques d'éventuelles poursuites. Nous vous suggérons fortement d'inclure dans le sac à dos de votre enfant de la crème solaire en AÉROSOL. C'est la seule façon que nous avons à notre portée pour vous aider à protéger vos enfants des effets néfastes du soleil.

Merci de votre collaboration!

## Information pour la production du relevé 24 :

Il est de votre devoir de bien **remplir toutes les cases de la fiche d'inscription**, tant pour la sécurité de vos enfants que **pour l'émission de votre relevé 24** pour fin d'impôts. Dans le cas où des informations seraient manquantes, **nous ne communiquerons pas avec vous** et n'émettrons pas le relevé 24. Nous comptons sur votre collaboration. Il est également de votre devoir de nous faire parvenir vos nouvelles coordonnées en cas de déménagement.

## Remboursement :

La municipalité se réserve le droit d'annuler une activité en tout temps. En cas d'annulation de l'activité, les frais d'inscription vous seront remboursés en totalité.

## Autres motifs de remboursement :

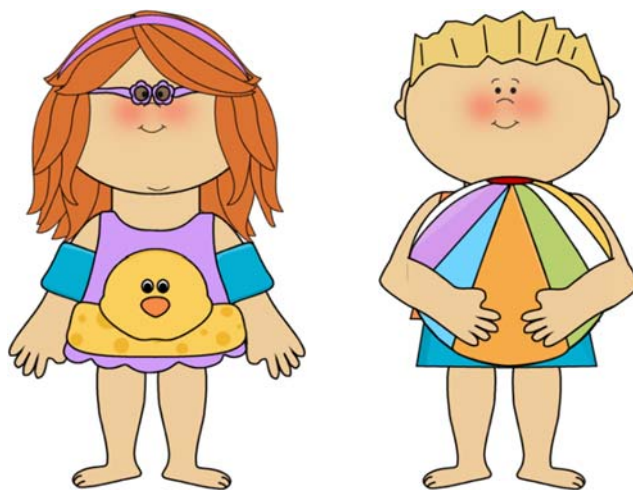
- Les demandes de remboursement doivent être faites par écrit au plus tard, le lundi 29 juin 2016. **Aucun remboursement ne sera accepté après cette date**, y compris pour les sorties, sauf sur présentation d'un **billet médical**, en ce cas, le remboursement se fera **au pro rata selon l'inscription**.
- **Aucun remboursement** pour le camp de jour ET les sorties suite à une suspension ou une expulsion d'un enfant.

## Arrivée et départ au camp :

- Les parents doivent accompagner leur enfant auprès de l'animateur responsable afin d'enregistrer les présences
- Chaque jour, à l'arrivée et au départ les parents doivent **SIGNER** la feuille de présence.  
Merci de nous prévenir quand votre enfant sera absent du camp. Ainsi, nous éviterons de communiquer avec vous inutilement. Il s'agit ici d'une mesure de sécurité simple et efficace.  
Seules les personnes autorisées sur la fiche d'inscription peuvent quitter le camp avec un enfant. Vous devez communiquer avec la responsable pour tout changement.

## Sorties et invités : informations générales

- Les sorties s'adressent aux enfants inscrits aux camps de jour prioritairement, elles sont offertes par la suite à la population de la municipalité si l'autobus n'affiche pas complet.
- L'argent de poche est interdite pour toutes les sorties.
- Le **camp de jour sera fermé** lors des sorties, afin de permettre à tous les animateurs et à la responsable d'accompagner les groupes et d'assurer l'excellente sécurité des enfants.
- Le **chandail du camp de jour est obligatoire pour toutes les sorties**.



# SORTIES 2016

## Havre Familial centre de plein air

Mercredi 29 juin 2016

Situé en pleine montagne, dans un cadre enchanteur, le Havre Familial vous permettra de vivre une journée de bonheur, remplis de rires et d'activités diverses. Il est possible de pratiquer plusieurs activités telles que l'escalade, tir à l'arc, hébertisme, mini-golf, grands jeux, etc. Une journée de plein air et de plaisir assurée.



Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

---

## Centre Funtropolis



Vendredi 8 juillet 2016

Funtropolis est le plus gros complexe du genre au Canada ! Imaginez un univers avec des milliers de balles en mousse multicolores qui virevoltent et tourbillonnent autour de vous. Un environnement interactif qui laisse libre cours à l'imagination, en offrant une belle occasion de faire de l'exercice physique de façon tout à fait sécuritaire ne nécessitant aucun équipement de protection. Funtropolis propose également: labyrinthe à multiples niveaux, 4 trampolines superposés avec filets de sécurité, 3 immenses glissades ondulées, 2 tyroliennes, obstacles divers, jeux d'adresse, casse-croûte, salles de fête et de réception, aire de repos et plus encore!

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

---

## Boréalisme «Au fil de l'eau»

Mercredi 20 juillet 2016

Une journée enrichissante et divertissante à Boréalisme. (Trois-Rivières) L'eau, l'ingrédient essentiel à la fabrication du papier, mais aussi un moyen de transport essentiel à l'époque de la drave. Au cours d'une croisière animée et d'une visite à Boréalisme, vous découvrirez les différentes facettes du métier de draveur et de bûcheron. Vous aurez aussi la chance de visiter les voûtes de Boréalisme qui étaient jadis un réservoir d'eau.

**BORÉALIS**

Centre d'histoire  
de l'industrie papetière

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

## Club trampoline Acrosport Bazani

Mardi 26 juillet 2016



Nous vous proposons une journée sportive des plus "sautée": Trampoline, Double-mini trampoline, trampolette, gymnastique au sol, corde de Tarzan, trapèze, jonglerie, piscine de balles et mousses, fil de fer, cerceau et escalade. Des entraîneurs qualifiés supervisent les jeunes pour assurer un divertissement et une sécurité maximum.

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$

---

## Bowling + Bosco

Mercredi 3 août 2016

Avant-midi : 3 parties de Bowling

Après-midi : Amusement au parc Saint-Jean-Bosco (jeux d'eau, terrain de jeu, place, etc.)

Coût campeur : 20,00\$ Coût non-campeur : 25,00\$



---

## Club Fy

Mercredi 10 août 2016






Le Club Fy se déplacera directement sur le site du camp de jour. Ils animeront les jeunes en leur offrant des activités originales et en les initiant à l'art du poi. Plaisir et rire assurés.

Coût campeur : 30,00\$ Coût non-campeur : 35,00\$





## Calendrier Été 2016

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Semaine 1	27 juin	28 juin	29 juin  Havre Familial	30 juin	1 <sup>er</sup> juillet  CAMP FERMÉ
Semaine 2	4 juillet	5 juillet	6 juillet	7 juillet	8 juillet  Centre Funtropolis
Semaine 3	11 juillet	12 juillet	13 juillet	14 juillet	15 juillet
Semaine 4	18 juillet	19 juillet	20 juillet <b>BORÉALIS</b> <small>Centre d'histoire de l'industrie papetière</small> Boréalis	21 juillet	22 juillet
Semaine 5	25 juillet	26 juillet  Acrosport Barani	27 juillet	28 juillet	29 juillet
Semaine 6	1 <sup>er</sup> août	2 août	3 août  Bowling-Bosco	4 août	5 août
Semaine 7	8 août	9 août	10 août <b>CLUBFY</b>  Club Fy	11 août	12 août
Semaine 8	15 août	16 août	17 août	18 août	19 août  Dernière journée du camp de jour

## Fiche d'inscription

Une fiche par enfant

Camp de jour : Municipalité de St-Cuthbert

Identification de l'enfant		
Nom et prénom:		
Adresse:		
Âge:		
Date de naissance:		
Téléphone maison:		
Téléphone d'urgence:		Qui :
Numéro d'ass. Maladie:		Date d'expiration:

Identification du parent payeur (pour relevé 24)	
Nom:	
Adresse complète:	
Téléphone maison:	
Numéro d'ass. Sociale:	

Autorisation lors du départ de l'enfant		
J'autorise mon ou mes enfant(s) à quitter seul(s) le camp de jour? <span style="float: right;">Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></span>		
J'autorise mon ou mes enfant(s) à quitter en compagnie d'une personne mineure? Inscrire le nom: _____		
Personnes autorisées à venir le ou les chercher (inscrire les noms)		
1.	Tél.	Cell.
2.	Tél.	Cell.
3	Tél.	Cell.
4	Tél.	Cell.
<b>Signature du parent :</b> _____		

Consentement parental	
<b>En cochant les items ci-dessous vous y accordez votre consentement.</b>	
1. Pour donner les premiers soins	<input type="checkbox"/>
2. Transport médical en ambulance	<input type="checkbox"/>
3. Autorisation au personnel médical d'apporter les soins jugés nécessaires	<input type="checkbox"/>
4. Autorisation de prendre votre enfant en photo dans le cadre du camp de jour et à utiliser les photos à des fins promotionnelles	<input type="checkbox"/>
Signature: _____	Date: _____

## Fiche de santé

Une fiche par enfant

Allergies			
Votre enfant souffre-t-il d'allergie (s)?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Lesquelles :			
Votre enfant a-t-il à sa disposition en fonction de ses allergies?			
Épipen ou un Ana-Kit	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Bénadryl ou autre	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Est-il capable de se l'administrer lui-même?	Oui	<input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

Problème physique			
Votre enfant souffre-t-il?			
Asthme	<input type="checkbox"/>	Diabète	<input type="checkbox"/>
Hémophilie	<input type="checkbox"/>	Maladie du coeur	<input type="checkbox"/>
		Épilepsie	<input type="checkbox"/>
		Surdité	<input type="checkbox"/>
Autres: _____			

Médication		
Votre enfant doit-il prendre des médicaments dans la journée?	Oui	<input type="checkbox"/>
Indiquez les médicaments que l'enfant devra possiblement prendre durant la journée :	Non	<input type="checkbox"/>
Nom du médicament	Fréquence	Posologie

Autres informations (TDA/TDAH, Trouble de comportement, etc.)

Signature: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

## Tarifcation \*\* Une fiche par enfant

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_

### **Forfait pour l'été :**

Le coût comprend : huit semaines d'activités ainsi qu'une grande fête pour souligner la fin de la saison.

**\$** : Résident Saint-Cuthbert : 325\$ Service de garde inclus   
Non résident : 400\$ Service de garde inclus

### **Forfait à la semaine :**

Le coût comprend : la semaine d'activités régulières

**\$** : Résident Saint-Cuthbert : 50\$ Service de garde inclus  
Non résident : 60\$ Service de garde inclus

Semaine :

1 : 27 juin	Résident : 40\$ <input type="checkbox"/>	Non résident 50 \$ <input type="checkbox"/>
2 : 4 juillet	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>
3 : 11 juillet	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>
4 : 18 juillet	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>
5 : 25 juillet	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>
6 : 1 <sup>er</sup> août	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>
7 : 8 août	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>
8 : 15 août	Résident 50 <input type="checkbox"/>	Non résident 60 \$ <input type="checkbox"/>

Total : \_\_\_\_\_

### **Coût à la journée :**

Le coût comprend : la journée d'activités régulières

**\$** : Résident Saint-Cuthbert:  15\$ Service de garde inclus  
Non résident :  20\$ Service de garde inclus

Dates : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### **SORTIES :**

**ACHAT DU CHANDAIL DE CAMP :**

15\$

PRIX :

Havre faminial

CAMPEUR

30\$

NON-CAMPEUR OU NON-RÉSIDENT

35\$

Centre Funtropolis

30\$

35\$

Boréal

30\$

35\$

Acrosport Barani

30\$

35\$

Bowling-Bosco

20\$

25\$

Club Fy

30\$

35\$

Total : \_\_\_\_\_

Total complet (Camp + sorties) : \_\_\_\_\_\$

Modalité de paiement

1<sup>er</sup> versement : Montant : \_\_\_\_\_ \$ Date : \_\_\_\_\_ 2016

2<sup>e</sup> versement : Montant : \_\_\_\_\_ \$ Date : **20 juin 2016**

3<sup>e</sup> versement Montant : \_\_\_\_\_ \$ Date : **20 juillet 2016**

Mode de versement : chèque  argent :

Mode de versement : chèque  argent :

Mode de versement : chèque  argent :

Signature parents : \_\_\_\_\_